

PATRIMOINE Institut de la langue régionale flamande

# Le flamand, une langue vivante

■ L'Institut de la Langue Régionale Flamande (ILRF) a jeté les bases d'un enseignement public du Flamand. Les nombreux projets de la fédération associative convaincront-ils l'Éducation Nationale ?

Après avoir obtenu la reconnaissance par le Ministère de la Culture, l'équipe du président Jean-Paul Couché s'attache maintenant à faire reconnaître l'ILRF par l'Éducation Nationale comme interlocuteur approprié pour la question du Flamand. L'association a reçu l'appui de Jean-Pierre Decool. Le député a d'ailleurs accompagné une délégation de l'Institut au ministère concerné, en mai dernier. L'objectif est l'organisation de l'enseignement du Flamand au titre des langues régionales.

*"Le Flamand et le Picard rencontrent les mêmes difficultés"* déclaraient les différents intervenants, présents samedi à Cassel à l'occasion de l'assemblée générale de l'Institut. La langue picarde était représentée par Alain Dawson, président de la fédération Insanne, et Olivier Engelaere, directeur du département langue et culture de Picardie au Conseil Régional de Picardie. Pour eux *"la transmission inter-générationnelle de la langue en milieu familial est à réencadrer si l'on veut préserver cette langue"*. Christian Ghillebaert, secrétaire de l'ILRF, considère que la transmission dans le cadre de la famille ne pourra se faire que dans la mesure où la langue sera présente



Le sujet de la langue flamande est concernant et retient l'attention de l'auditoire.

au programme scolaire, de la maternelle à l'université. *"Il restera à convaincre les parents de l'intérêt du choix de l'option Flamand et à trouver des créneaux horaires suffisants pour un enseignement de qualité"* déclara Jean Delobel. Le député baillieuillois rappela l'importance de la connaissance de ses racines, notamment linguistiques, mais ajouta qu'il fallait aussi tenir compte des motivations économiques dans les choix offerts aux étudiants. A ce titre, le président Couché déclara que *"les cours associatifs proposés dans le Blootland et le Houtland ont le double objectif d'assurer la promotion de notre langue flamande comme élément de notre culture régionale, mais aussi comme outil facilitant, pour les Flamands de France, la recherche d'un emploi en Flandre belge"*. En une année, ces cours

sont passés de douze à vingt, et les effectifs de cent vingt à trois cent vingt élèves.

Dominique Rembotte, conseillère régionale, membre de la commission lycées, formation et universités, et membre de la commission langues au Rectorat de Lille, se fera intermédiaire de la démarche de l'ILRF auprès des instances régionales. De nombreux chantiers de création ont déjà été entrepris par l'Institut : CD d'un auteur-compositeur-interprète en Flamand (Edmonde Vanhille), textes et même roman en Flamand "T Meisen de Rémi Look".

## De nombreux projets

Pour convaincre les hautes sphères du bien-fondé et de la pertinence de son action, l'équipe de l'Insti-

tut a de nombreux projets dont celui de la création d'un centre de documentation à Steenvoorde. Des ouvrages ludiques, à vocation pédagogique, seront édités, dans le but de promouvoir des cours pour enfants. Ils viendront compléter les ouvrages de Jean-Louis Marteel, professeur d'université, véritables bibles du Flamand. Un recueil sur le jardinage (In't Kolhof) sera disponible dès septembre. Sont également prévus l'édition d'un calendrier 2007, d'un jeu de cartes en Flamand, ainsi que le deuxième festival culturel de la langue et de la musique flamandes. Jean-Pierre Decool, député, a raison quand il affirme *"La langue flamande existe toujours. Nous ne sommes pas les gardiens d'un musée linguistique"*.

■ Contacts : Siège I L R F - Hôtel de ville - 59670 Cassel - [www.anvt.org](http://www.anvt.org)